



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan directeur des forêts de plaine du district de Morges

Le Plan directeur forestier des forêts de plaine du district de Morges est mis en consultation. Ce nouvel outil de planification doit permettre d'assurer la durabilité des fonctions de la forêt en définissant, pour les vingt prochaines années, les objectifs d'aménagement forestier ainsi que les mesures permettant de les atteindre.

Le nouveau document concerne l'ensemble de l'aire forestière et constitue un instrument de référence pour les autorités cantonales. Il est établi par l'inspection cantonale des forêts en collaboration avec les propriétaires forestiers, les autorités communales et les milieux intéressés. Cette approche permet notamment d'intégrer les attentes de la population vis-à-vis de la forêt. Par ailleurs, bien que s'appliquant au domaine forestier, ce plan directeur tient également compte des aspects liés à l'aménagement du territoire et à la protection de la nature, ainsi qu'aux évolutions à venir, notamment celles relatives aux changements climatiques.

Soumises à de fortes pressions, les forêts de plaine du district de Morges doivent continuer à remplir leurs multiples fonctions (protection de la nature et du paysage, protection contre les dangers naturels, accueil du public et valorisation du bois). La mise en oeuvre du plan directeur forestier permettra de répondre durablement à ces exigences. Les besoins de la population seront également satisfaits, tout comme le seront les principes d'efficacité économique, de solidarité sociale et de valorisation écologique.

Avec la consultation publique, le processus d'élaboration du plan directeur forestier entre dans sa phase finale. Cette consultation sera ouverte du lundi 4 février au mardi 5 mars 2013.

Le document peut être consulté sur : www.vd.ch/actualite/consultations/

ou aux adresses figurant sur la version PDF du communiqué en pièce jointe (prière de prendre rendez-vous par téléphone au préalable).

Lausanne, le 04 février 2013

DSE, Marc-André Silva, inspecteur des forêts du 15e arrondissement, 021 557 49 90

[Communiqué format PDF](#)